



Déclaration liminaire

Monsieur le représentant de l'Administration,

La CGT IP souhaite dresser un bilan en amont de ce dernier CTS que vous vous apprêtez à présider au SPIP de l'Ain.

Lors du précédent CT, le 10 février dernier, nous faisons tou.te.s un constat amer de la situation dans les SPIP : déficit RH tous corps confondus : AA, CPIP, DPIP. Ces carences en personnels engendrent un mal-être professionnel profond, avec une recrudescence de tâches annexes chronophages et ayant peu d'impacts positifs sur nos pratiques professionnelles (multiplication des CPU, remplissage de tableaux pour les auteurs de violences conjugales, Chorus DT... pour exemple) sans renfort de personnels formés. Ceci a pour conséquences des arrêts de travail, des départs (en mutation ou vers d'autres horizons) et surtout aucune solution pérenne proposée par l'Administration.

Notre ministre, depuis qu'il est en fonction, n'a cessé de répéter que le Ministère de la Justice disposait d'un « budget historique », au niveau de l'insertion et de la probation nous pouvons relever que ce budget est quasiment uniquement dédié à la sécurité et qu'une fois de plus notre filière est le parent pauvre de l'administration pénitentiaire.

Que pensez de l'exclusion des personnels d'insertion et de probation de la prime de 183 euros attribués aux professionnel.le.s du domaine socio-éducatif, y compris les éducateurs PJJ ?

Sommes nous bons uniquement à courber le dos constamment et à tolérer que nos droits ne soient pas respectés, alors que l'on nous rabâche à coups de RPO que nous devons avoir de l'empathie avec nos suivis afin de créer une alliance éducative et ainsi une adhésion aux mesures ?

Budget historique pour nous faire ingérer du sucre rapide : puisque les solutions miracles du Ministère tiennent à embaucher des contractuel.le.s ! Personnes qui effectuent des tâches difficiles, dans un contexte complexe, peu payées, avec une précarité importante liée à l'instabilité de leur situation non pérenne... Et surtout, notre fonction publique ne sait pas gérer des personnes comme dans le privé, à la fin de leur contrat, elles s'engagent souvent dans des mois de galère pour obtenir un papier, une attestation pour faire valoir leurs droits auprès de Pôle emploi ou autres organismes. C'est purement inadmissible.

Quant au traitement RH des titulaires de la fonction publique, il est déplorable également, mais au moins, nous avons la certitude (ou presque), d'avoir notre salaire à la fin du mois. Au sein de la DISP de Lyon, le traitement des agents des SPIP est inacceptable ces derniers mois, il faut quémander, relancer sans

cesse, sans avoir le moindre retour et donc être contraint de réaliser des recours gracieux puis administratifs pour faire valoir NOS droits : droit d'épargner des jours sur un CET et se les faire rembourser, droit de voir le déroulé de sa carrière repris, lorsqu'il y a eu une inversion, droit d'avoir le versement des primes pour tout le monde, de manière harmonisée (IFSE)...

Depuis votre arrivée au service M. le représentant de l'Administration, nos conditions de travail se sont dégradées en termes de risques psycho-sociaux, les difficultés RH sont peu ou pas palliées et rejaillissent sur vos équipes, les injonctions contradictoires se multiplient, le développement du partenariat patine et les projets initiés par notre service sont désormais au point mort, alors qu'ils ont nécessité une débauche d'énergie.

Les mois à venir au SPIP 01 vont être difficiles puisque notre Direction sera composée de 3 Directeurs, le MO a deux collègues absentes depuis de nombreux mois (l'une pour CLM), le MF a une titulaire absente depuis plusieurs mois (arrêt maladie) et une collègue partie en congés maternité, non remplacées. Les adjoints administratifs ne sont pas mieux lotis.

A tout cela va s'ajouter une situation compliquée au niveau du Service de l'Application des Peines avec deux JAP qui vont être absentes temporairement et un greffe impacté.

Combien de temps allons-nous supporter d'être traité.e.s ainsi ?

Monsieur le Représentant de l'Administration, nous comptons sur vous, avant votre départ, pour faire remonter à la DISP, à la DAP notre souffrance actuelle, nous avons tenu la barre du Titanic depuis trop longtemps maintenant, avons assuré la continuité du service public pendant la crise sanitaire, mais à quel prix ?

Vos agent.e.s sont exsangues de ces conditions de travail et ont le sentiment de n'être qu'un grain de sable dans cette machine. Nous voyons l'iceberg approcher avec pour seule finalité, le naufrage.

Edwige GBADAMASSI et Amélie MOULIN
représentantes CGT IP.

Bourg -en - Bresse, jeudi 31 mars 2022